

Démocratie et système colonial : le cas de l'Algérie 1830 – 1946

- Le premier espace colonial français est l'espace colonial issu des conquêtes monarchiques.

L'instauration des droits de l'homme et du citoyen par les hommes de la Révolution les oblige à repenser leurs rapports aux colonies. Ils en tirent toutes les conséquences à propos de la traite des noirs et de l'esclavage. Certains disent que, même si les principes d'égalité universelle conduisent à la perte des colonies, il faut se résoudre à perdre les colonies plutôt que renoncer aux principes de la Révolution. D'autres disent que si on instaure l'égalité dans les colonies, c'est la perte assurée des colonies et que donc il ne faut pas étendre aux colonies les idées d'égalité prônées pour la France.

À la Révolution donc, s'opposent les partisans du réalisme économique (pas de colonies sans esclaves) et ceux des principes égalitaires (« périssent les colonies plutôt qu'un principe »).

La contradiction entre colonialisme et droits de l'homme et du citoyen est perçue d'emblée par les hommes de la Révolution.

- Le deuxième espace colonial français se construit sous les différents régimes politiques du XIXe.

Que l'Assemblée nationale s'appelle Chambre des députés, chambre des représentants ou corps législatif, des députés débattent de la question coloniale et tentent de trouver des solutions à la quadrature du cercle qu'elle représente pour les principes démocratiques.

Quelles questions se posent aux élus en matière de gouvernement des colonies ?
Comment les députés envisagent-ils de concilier la colonisation et les idées d'égalité chères à la démocratie en gestation ?
Comment s'évertuent-ils à résoudre la contradiction entre l'amour de l'égalité et les politiques coloniales ?

Ce sont ces questions que je vais tenter de soulever en prenant le cas de l'Algérie.

Mardi 6 Janvier 2015 à 18h30

Anouk Bartolini participera à la première rencontre qui portera sur la période allant de 1830 à 1848.

Nous mettrons en parallèle la pensée de Tocqueville sur la Démocratie en Amérique sur laquelle travaille Anouk pour son cours du mois de Mars et les analyses de Tocqueville au retour de ses voyages d'étude en Algérie en 1841 et 1847.

Nous verrons quel « bon gouvernement » Tocqueville propose pour la colonie.

Les trois livres sont consultables en livres de poche

Alexis de Tocqueville La démocratie en Amérique Tome I et II. Garnier Flammarion

Alexis de Tocqueville Sur l'Algérie. Alexis de Tocqueville. Garnier Flammarion

Auxquels on peut ajouter :

Alexis de Tocqueville L'ancien Régime et la Révolution. Folio Histoire

Mardi 13 janvier 2015 à 18h30

La deuxième rencontre traitera de la période allant de 1848 et jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Je laisserai de côté la période du second Empire et le rêve de Royaume arabe qui tourne totalement le dos à l'idée démocratique.

Je m'interrogerai sur la IIIe République et sa gestion du problème colonial entre « mission civilisatrice » et « racisme scientifique ».

La psychiatrie de l'école d'Alger fondée par Antoine Porot (1918) est paradigmatique de ce racisme scientifique qu'elle contribue à théoriser en Algérie.

Frantz Fanon dénonce cette approche dans son livre Les Damnés de la Terre préfacé par Jean Paul Sartre. Il montre de plus comment le système colonial crée des difficultés psychiques inédites chez tous les habitants de la colonie

La IIIe République héritait d'une situation singulière puisque la citoyenneté et la nationalité s'y trouvaient distinguées : les « indigènes » d'Algérie étaient investis de la nationalité française en vertu du sénatus-consulte de 1865 tout en se voyant dénier la qualité de citoyen.

Pourquoi et comment cette singularité a-t-elle perduré ?

Quels effets a-t-elle engendré ?

Quelles oppositions a-t-elle suscité ?

Comment les députés français musulmans élus à partir de 1945 ont-ils réagi à cet état de fait ? Quelles réformes ont-ils proposé et qu'est-il advenu de leurs propositions de loi ?

Ce sont les récits que je tenterai de faire.

En 1946, l'Assemblée constituante vote à l'unanimité, sur proposition du Député sénégalais Me Lamine Gueye, une loi accordant la qualité de citoyen français à tous les ressortissants des territoires d'outre-mer.

Restait l'astuce du Double Collège...

Joëlle Molina

Pour l'UPA : La démocratie. 2014-2015